

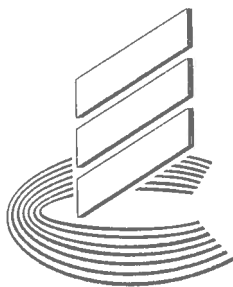
ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

51-61 rue de Narvik -BP 201 -
73 276 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- RAPPORT GENERAL
- RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007



Michel DECARRE
Philippe RAYMOND

EXPERTS-COMPTABLES

Inscrits au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables
de la Région Rhône-Alpes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membres de la Compagnie
Régionale de Chambéry



SARL «DECARRE-RAYMOND»
13 Parc des Raisses - 74940 ANNECY LE VIEUX
Téléphone : 04 50 27 77 63 - Télécopie : 04 50 23 33 80

RAPPORT GENERAL

Michel DECARRE
Philippe RAYMOND

EXPERTS COMPTABLES
Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry

Association : LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

Siège social : 51- 61 rue de Narvik – BP 201 -

73276 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Un salarié licencié a saisi, le 7 juin 2007, le Conseil de Prud'hommes afin de demander à votre association une indemnisation pour un total de 103 000 €. Ce litige a été provisionné sur l'exercice à hauteur de 30 000 €.
- L'association a entrepris la rénovation et l'agrandissement de l'immeuble dénommé « *le Rosalbert* » situé rue de Narvik à Albertville.

Le financement de ces travaux est assuré, en partie, par des subventions d'investissement qui ont été comptabilisées dès l'obtention de leur décision d'attribution. En conséquence, au 31 décembre 2006, la totalité de celles-ci, soit un montant de 1 006 593,94 €, avait été enregistrée dans les fonds associatifs au compte 102600 « *subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association sans droit de reprise* ».

Le traitement comptable définitif de ces subventions dépendait de la réponse des organismes de financement, interrogés notamment sur leur engagement éventuel à supporter le coût du renouvellement des biens financés. D'après les informations obtenues en 2007, des virements de compte à compte ont été effectués :

- La subvention DDE (Direction Départementale de l'Équipement) de 448 400 € a été transférée dans un compte 103 600 « *subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables par l'association avec droit de reprise* ».
- Le prélèvement autorisé par la DVS (Direction de la Vie Sociale) sur un compte de réserve à hauteur de 160 291,51 € a été réaffecté dans un compte 106 822 « *excédent DVS HM affecté à l'investissement* ».
- L'affectation à l'investissement par la DDASS de l'excédent 2003 d'un montant de 37 902,43 € a été réimputé dans un compte 106 821 « *excédent DDASS affecté à l'investissement* ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et des informations fournies aux pages sept et huit de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie du rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 24 avril 2008

Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »
Michel DECARRE
Commissaire aux comptes

Cabinet Michel DECARRE et Associés
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
13 Parc des Raisses
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. 04 50 27 77 63
RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80
E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

RAPPORT SPECIAL

Michel DECARRE
Philippe RAYMOND

EXPERTS COMPTABLES
Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry

Association : LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

Siège social : 51-61 rue de Narvik – BP 201 -
73276 ALBERTVILLE CEDEX

RAPPORT SPECIAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements visés à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

OPERATION REALISEE AVEC L'ASSOCIATION LA SASSON

Suivi administratif de votre association

La comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs sont assurés par l'Association la SASSON. Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 300 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2007.

A la clôture de l'exercice, votre association restait devoir à l'association la SASSON, un montant de 3 329,50 €.

Membres du conseil d'administration concernés par cette convention :

- Monsieur René ALBERT
- Monsieur Jean-Paul FELTZ-JUMELAIS

Fait à Annecy-le-Vieux, le 24 avril 2008

Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »

Michel DECARRE

Commissaire aux Comptes

Cabinet Michel DECARRE et Associés

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80
E-Mail : michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Association Les Foyers de l'Oiseau Bleu

ACTIF	31-déc-07			31-déc-06
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- Terrains	152 090		152 090	152 090
- Constructions	811 901	287 331	524 570	559 954
- Installations techniques, matériel & out	64 241	64 144	96	706
- Autres immobilisations corporelles	198 026	178 678	19 348	11 170
- Immobilisations corporelles en cours	2 267 837		2 267 837	381 051
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	201		201	1 701
TOTAL I	3 494 296	530 153	2 964 143	1 106 672
Compte de liaison	35		35	35
TOTAL II	35	0	35	35
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnements				
- En-cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Créances				
- Créances redevables et comptes rattachés	720		720	
- Autres créances	689 372	25 355	664 017	678 953
Valeurs mobilières de placement	455 232		455 232	415 537
Disponibilités	286 303		286 303	507 948
Charges constatées d'avance	34 107		34 107	804
TOTAL III	1 465 733	25 355	1 440 378	1 603 242
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 960 066	555 508	4 404 556	2 709 949

Association Les Foyers de l'Oiseau Bleu

PASSIF	31-déc-07	31-déc-06
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Fonds associatifs	47 421	47 421
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	431 710	1 006 594
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Dons et legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	448 400	
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	198 194	
- Réserves de compensation	53 689	
- Réserve de trésorerie		
- Autres réserves	548 321	596 819
Report à nouveau	-57 661	-76 374
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-7 155	25 494
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	84 721	91 237
Provisions réglementées		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
- Droits de propriétaires		
TOTAL I	1 747 639	1 691 191
Compte de liaison		
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques	30 000	19 000
Provisions pour charges	29 764	48 136
Fonds dédiés	56 520	99 931
TOTAL III	116 284	167 067
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 903 517	421 926
Emprunts et dettes financières divers		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		495
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 781	17 564
Dettes sociales et fiscales	212 665	220 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	389 715	172 935
Autres dettes	19 955	17 776
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 540 633	851 690
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL	(I + II + III + IV + V)	2 709 948

Association Les Foyers de l'Oiseau Bleu

COMPTE DE RESULTAT	31-déc-07	31-déc-06
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Services extérieurs et autres	224 245	235 372
Impôts, taxes et versements assimilés	89 547	85 842
Charges de personnel		
- Salaires et traitements	820 973	776 825
- Charges sociales	345 647	335 261
Dotations aux amortissements et provisions		
- Dotations aux amortissements des immobilisations	43 122	45 530
- Dotations aux amortissements des charges d'exploitation		
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
- sur actifs circulant	10 882	14 560
- pour risques et charges d'exploitation	6 636	35 564
Autres charges	14 824	17 970
TOTAL I	1 555 875	1 546 924
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	46 547	22 139
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	46 547	22 139
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion	174	120
- Exercice courant		
- Exercice antérieur	58	44
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
dotations sur autres provisions	30 000	
- engagements à réaliser sur ressources affectées	9 246	29 788
Impôts sur les sociétés	1 216	
TOTAL III	40 694	29 952
TOTAL DES CHARGES	1 643 115	1 599 014
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	0	25 494
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 643 115	1 624 508

Association Les Foyers de l'Oiseau Bleu

COMPTE DE RESULTAT	31-déc-07	31-déc-06
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Productions vendues		
- Prestations de services	3 533	2 102
- Divers : participations des usagers	100 666	104 863
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	1 325 919	1 355 520
Subventions d'exploitations et participations	1 904	1 095
Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	47 445	39 688
Transfert de charges	21 328	20 334
Autres produits	67 354	64 782
TOTAL I	1 568 149	1 588 384
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		
	3 091	4 649
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 586	
TOTAL II	18 677	4 649
Produits exceptionnels		
- Sur opérations de gestion sur exercices antérieurs	6 820	6 990
- Sur opérations en capital	6 941	7 589
- Reprise sur provisions		
reprise sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
reprise sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
reprise sur autres provisions	19 000	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	16 374	16 896
Transfert de charges		
TOTAL III	49 135	31 475
TOTAL DES PRODUITS	1 635 961	1 624 508
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	7 155	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 643 115	1 624 508

ANNEXE ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2007 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 4 404 556 euros et au compte de résultat qui se solde par un déficit net de 7 154.99 euros.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

PREMIERE PARTIE - REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2007 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant :

- l'article 432-1 du PCG (règlement n°99-03 du CRC)
- adapté par le règlement n° 99-01 du CRC
- précisé par l'avis n°2007-04 du CNC du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC
- spécifié par l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

NOTE 2 - METHODES D'EVALUATION :

2.1 Actif immobilisé

La décomposition des actifs, des amortissements et des dépréciations a été effectuée en quatre composants.

L'Association est propriétaire de trois tènements mobiliers :

Immeuble situé à Albertville rue Narvick dénommé " Le Rosalbert"

- Gros Œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 40 ans
- Façades, menuiseries	20% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Électricité plomberie chauffage	10% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencements intérieurs extérieurs	10% du bâtiment	amorti sur 10 ans

Immeuble situé à Albertville rue Croizat

- Gros œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Façades, couvertures extérieures	10% du bâtiment	amorti sur 20 ans
- Électricité, plomberie, chauffage	15% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencement extérieurs intérieurs	15% du bâtiment	amorti sur 10 ans

Immeuble situé à Aiguebelle dénommé « le Clos Jean Samson »

Bâtiments Clos J. Samson acheté le 12/11/99
amorti sur 30 ans

Sur les travaux de réfections (2003) selon les factures

- Maçonnerie & honoraire Architecte	amorti sur 25 ans
- Charpente & menuiserie extérieure	amorti sur 15 ans
- Électricité, plomberie, sanitaire	amorti sur 15 ans
- Plâtre, peinture & carrelage	amorti sur 10 ans
- Branchement gaz	amorti sur 10 ans

L'Association a opté pour la méthode simplifiée " de réallocation des valeurs comptables".

Toutes les autres immobilisations corporelles ont été considérées comme non décomposables et leurs amortissements sont calculés sur leurs durées d'usage, assimilées donc à leurs durées d'utilisation. L'amortissement économique des immobilisations est établi selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériel et outillage	5 ans
Agencement	10 ans
Matériel de transport d'occasion	3 ans
Matériel de bureau	3 et 5 ans
Mobilier	5 ans

2.2 Actif circulant :

Les autres éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

NOTE 3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

3.1 Engagements pris en matière de retraite :

Ces engagements ont fait l'objet d'une provision depuis plusieurs années atténuant ainsi sur chaque exercice le problème de la pyramide des âges. Cette provision s'élève à 29 763 euros comprenant les charges patronales à hauteur de 54% . La méthode de calcul retenue est basée sur l'application de la convention collective du 31 octobre 1951.

NOTE 4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN :

4.1 Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de droit individuel à la formation des salariés représente 1 731 heures au 31 décembre 2007. Les heures utilisées pendant l'année 2007 sont de 14 heures.

4.2 Rémunérations des trois plus hauts « cadres dirigeants » (Décideurs) :

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ainsi que leurs avantages en nature représentent 0 Euros.

4.3 Hypothèques

Au 31 Décembre 2007 la Banque de Savoie possède une hypothèque sur les locaux du 237, rue Ambroise Croizat, pour un montant de 427 200 Euros en principal et 64 080 Euros en accessoires, celle-ci a été levée lors de la cession du bâtiment, sis 237 rue Ambroise Croizat en février 2008.

Sur l'emprunt Caisse des Dépôts et Consignation de 1 494 000 Euros, la Caisse de Garantie du Logement locatif social a une inscription hypothécaire légale en premier rang en date 21/12/2006 pour le montant total soit 1 494 000 Euros

NOTE 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2007

Les locaux du 237 rue Ambroise Croizat ont été vendus le 16 Janvier 2008 pour un montant de 715 000 Euros.

L'emprunt « Banque de Savoie » contracté pour l'achat des locaux du 237 rue Ambroise Croizat a été remboursé par anticipation pour un montant de 57 275.75 Euros en février 2008.

Les emprunts « Banque de Savoie » émis pour l'achat des locaux du 51 rue de Narvick garantis par une hypothèque sur les locaux rue Croizat, ont été remboursés en février 2008 par anticipation pour un montant de 324 881.36 Euros .

Les constructions des bâtiments situés rue de Narvick devrait s'achever en avril 2008, date à laquelle l'amortissement de ceux-ci débutera.

**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN**

NOTE 6 - ACTIF IMMOBILISE :

6.1 Valeurs Brutes :

6.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	1 242 680	15 307	31 729	1 226 258
Immobilisations financiers	1 701	0	1 500	201
Immobilisations en cours	381 051	1 886 786		2 267 837
	1 625 432	1 902 093	33 229	3 494 296

6.2 Amortissements :

6.2.1 Variations des amortissements :

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	518 760	43 122	31 729	530 153
Immobilisations financières				
	518 760	43 122	31 729	530 153

NOTE 7 - ACTIF CIRCULANT :

7.1 Etat des échéances des créances :

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)			
Créances de l'actif circulant :			
. clients et compte rattachés	720	720	
. autres créances	689 372	689 372	
Charges constatées d'avance	34 107	34 107	
TOTAL	724 199	724 199	

NOTE 8 - TRESORERIE :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par

1 part cat. A du Crédit Coopératif	15.25
Sicav & FCP	441 783.06
Sicav Association	13 433.45

455 231.76

Plus value latente non comptabilisée : 34 120,37 euros.

Les disponibilités sont constituées par :

Banques établissements	254 967.27
Banques association	20 173.95
Ccp	8 094.65
Caisse	3 066.72

Total 286 302.59

NOTE 9 - COMPTE DE REGULARISATION :

9.1 Charges constatées d'avance :

*Loyer machine à affranchir	203
*Prestations Amboile désinfection	266
*Abonnement médiathèque	19
*Page jaune téléphone	87
*Assurances dommages Ouvrages	33 531

34 107

NOTE 10 - FONDS PROPRES

10.1 Fonds associatifs

Fonds associatif 47 420.71

10.2 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association sans droit de reprise

Sur l'exercice 2006, le compte 102 600 englobait de manière provisoire la totalité des montants liés au projet de réfection et d'agrandissement. Suite aux informations données par les financeurs ce compte a été mouvementé et les sommes reclassées de la façon suivante :

Subvention d'investissement Région Rhône Alpes	300 000.00 en compte 1026120
Subvention d'investissement Ville d'Albertville	60 000.00 en compte 1026140
Subvention d'investissement DDE	448 400.00 en compte 1036000
Excédent DDASS affecté à l'investissement	37 902.43 en compte 1068210
Excédent DVS HM affecté à l'investissement	160 291.51 en compte 1068220
Total	1 006 593.94

Au 31 décembre 2007, le compte 102.6 se compose de :

1026120 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes	300 000.00
1026121 Subvention d'investissement Région Rhône Alpes Mobilier 2007	71 710.00
1026140 Subvention d'investissement Ville d'Albertville	60 000.00
	<u>431 710.00</u>

10.3 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'Association avec droit de reprise sur 40 ans

1036000 Subvention d'investissement DDE 448 400.00

10.4 Réserves affectés à l'investissement

1068210 Excédent DDASS affecté à l'investissement	37 902.43
1068220 Excédent DVS HM affecté à l'investissement	160 291.51
	<u>198 193.94</u>

10.5 Réserve de compensation :

1068600 Réserve de compensation DVS HM (courrier du 27/07/2007) 53 689.60

10.6 Réserves

Réserves de résultats non conventionnées cumulées avant 1997	300 570.21
Réserves de résultats non conventionnées cumulées de 1997 à 2006	247 750.53
	<u>548 320.74</u>

10.7 Report à nouveau :

Le report à nouveau est constitué par :

1140000 Dépenses 05 refusées par autorité de tarification DVS SS HM	-1 389.78
1141000 Dépenses 05 refusées par autorité de tarification DVS HM	-2 272.53
1151000 Résultats 2006 sous contrôle de Tiers DVS HM	36 654.97
1152000 Résultats 2006 sous contrôle de Tiers DVS SSHM	-2 471.37
1153000 Résultats 2006 sous contrôle de Tiers DDASS	-14 821.36
1153100 Résultats sous contrôle de Tiers DDASS LCE Moutiers 05/06	1 549.38
1153200 Résultats sous contrôle de Tiers DDASS LCE Aiguebelle 05/06	4 451.23
1190000 Report à nouveau Association	-79 361.88
	<u>-57 661.34</u>

10.8 Résultats de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2007 soit - 7 154.99 euros se décompose de la manière suivante :

Résultat DDASS	-45 765.57
Résultat DDASS Demandeurs d'Asile	-877.67
Résultat DDASS CHU Moutiers	643.28
Résultat DVS Hôtel Maternel	40 413.61
Résultat DVS Service Suite Hôtel Maternel	-1 483.59
Résultat non conventionné	-85.05
	<u>-7 154.99</u>

10.9 Subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	80 504			80 504
Subventions pour achat Rosalbert	27 571			27 571
	108 075	0	0	108 075

10.10 Amortissements des subventions d'invest. affectés à des biens non renouvelables :

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Subventions pour Travaux Aiguebelle	12 932	5 367		18 299
Subventions pour achat Rosalbert	3 906	1 149		5 055
	16 838	6 516	0	23 354

NOTE 11 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**11.1 Provisions pour risques et charges**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Provisions pour Fin CDD et prime décent.	11 570		11 570	0
Provisions Indemnités départ en retraite	33 283	6 636	10 155	29 764
Provisions pour litige salarial	19 000		19 000	0
Provision pour litige prud'hommal		30 000		30 000
Provisions pour diplôme Educatrice Spécialisé	3 283		3 283	0
	67 136	36 636	44 008	59 764

La provision 2006 pour risques était destinée à couvrir le coût du départ d'un salarié, licencié au 31 mai 2007, la provision a donc été intégralement reprise sur 2007.

Une demande de dommages et intérêts portée par ce salarié devant le Conseil des Prud'hommes en 2007 s'élève à un total de 103 000 euros.

Une provision pour risques de 30 000 euros a été comptabilisée sur l'exercice 2007 afin de couvrir ce litige.

NOTE 12 - FONDS DEDIES**12.1 Détails des fonds dédiés**

Nature des fonds	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Fonds dédiés subventions	51 283	9 246	36 283	24 246
Fonds dédiés RTT	48 648		16 374	32 274
	99 931	9 246	52 657	56 520

NOTE 13 - DETTES :

13.1 Etat des échéances des dettes :

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<u>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</u>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine	1 903 517	440 822	72 487	1 390 208
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	14 781	14 781		
Dettes fournisseurs d'immobilisations	389 715	389 715		
Dettes fiscales et sociales	212 665	212 665		
Autres dettes	19 955	19 955		
TOTAL	2 540 633	1 077 938	72 487	1 390 208

13.2 Détail des charges à payer :

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 898
Dettes fiscales et sociales	113 511
Autres dettes	
TOTAL	121 409

Une provision pour congés à payer est incluse dans les dettes sociales pour un montant de 74 607.31 euros.

13.3 Détail des dettes fiscales et sociales :

Un montant de 1 216 euros a été comptabilisé sur l'exercice 2007 en Etat-impôts à payer, correspondant à l'impôt dû à hauteur de 24% sur les intérêts des comptes à terme pour les années 2006 et 2007.

NOTE 14 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Néant

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS
AU COMPTE DE RESULTAT**

NOTE 15 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALAIRE :

	Effectifs salariés	Effectifs ETP
Cadres	5	4.18
Services généraux & administratifs	3	2.59
Moniteurs Educateur Spécialisés	4	3.73
Auxiliaires Educatifs	18	17.31
	30	27.81

NOTE 16 - VENTILATION DES DOTATIONS :

Dotation globale DDASS	996 524
Subvention DDASS CHU Moutiers	22 204
Subvention DDASS CHU Maurienne	8 833
Subvention DDASS Demandeurs d'Asile	12 810
Dotation globale DVS SS HM	34 761
Facturations DVS Hôtel Maternel	244 105
Facturations DVS SS Hôtel Maternel	6 682
	1 325 919

NOTE 17 - VENTILATION DES SUBVENTIONS :

Subvention Justice	1 904
--------------------	-------

NOTE 18 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Reprise sur provision retraite	10 155
Reprise sur provision salariés fin contrat	14 853
Reprise sur fonds dédiés pour licenciement	6 496
Reprise sur comptes Hébergés	15 942
	47 445

NOTE 19 - TRANSFERT DE CHARGES

Participation charges locaux ASVA	16 535
Remboursements Hébergés	516
Remboursements assurances	536
Remboursement Agefos pour frais déplacement	550
Ajustements fournisseurs	672
Ajustements CP Aiton & divers	514
Participation frais de chantier	2 006
	21 328

NOTE 20 - VENTILATION DES AUTRES PRODUITS

Remboursement ANPE	106
Remboursement IJSS	26 771
CNASEA	24 970
Remboursement UNIFORMATION	10 216
Remboursement Département pour CAV	5 290
	67 354